



# Organisation mondiale de la santé animale

Fondée en tant qu'OIE

## APPEL A EXPRESSION D'INTERET

<b>Titre</b>	<b>Accompagnement de projet OMSA : Inclusion et perspectives genre ; Suivi, évaluation et apprentissage continu.</b>
<b>Type de contrat</b>	Contrat de consultance
<b>Reference interne</b>	RR-AF/CFEOI2022/1
<b>Localisation</b>	A distance avec des missions potentielles au Mali, en France, au Sénégal et au Togo
<b>Date de commencement</b>	08 Novembre 22
<b>Jours travaillés</b>	150
<b>Durée</b>	21 mois
<b>Date de publication de l'appel</b>	22 Septembre 2022
<b>Date limite de remise des offres</b>	12 Octobre 2022



## 1. CONTEXTE

### 1.1 L'OMSA

[L'Organisation mondiale de la santé animale \(OMSA\)](#) dont la dénomination statutaire est « Office international des épizooties », a été créée le 25 janvier 1924. Son siège est basé à Paris. Elle compte 182 Membres et est présente sur tous les continents à travers 13 Représentations ou Bureaux au total. L'OMSA est une organisation intergouvernementale soumise au droit public international.

L'OMSA est l'organisation mondiale qui fait autorité en matière de santé animale. Nous œuvrons par-delà les frontières pour garantir la santé et le bien-être des animaux. Grâce à nos recherches continues, nos collaborations et les apprentissages que nous donnons et recevons, nous pouvons communiquer avec autorité et clarté et créer des normes sanitaires mondialement acceptées. Nos stratégies et nos normes s'appuient sur des données scientifiques et suivent les avancées technologiques, scientifiques et vétérinaires, cimentant notre place de leader dans le domaine de la gestion de la santé animale. L'OMSA a pour mission de :

- Garantir la transparence de la situation des maladies animales dans le monde,
- Collecter, analyser et diffuser l'information scientifique vétérinaire,
- Apporter son expertise et stimuler la solidarité internationale pour contrôler les maladies animales,
- Garantir la sécurité du commerce mondial en élaborant des normes sanitaires pour les échanges internationaux des animaux et de leurs produits dans le cadre du mandat confié à l'OMSA par l'accord SPS de l'OMC,
- Promouvoir le cadre juridique et les ressources des services vétérinaires,
- Mieux garantir la sécurité sanitaire des aliments et promouvoir le bien-être animal en utilisant une approche scientifique.

L'OMSA reconnaît l'importance du rôle que peuvent jouer les paraprofessionnels vétérinaires (PPV) pour soutenir les Services vétérinaires nationaux, notamment dans la mise en œuvre des stratégies de contrôle des maladies animales. Les PPV peuvent assumer diverses fonctions liées à la santé et la production animales. A titre d'exemples, les PPV peuvent être autorisés à participer aux (i) activités de contrôle et prévention des maladies animales y compris la réalisation de prélèvements biologiques, (ii) aux activités de santé publique vétérinaire telles que le contrôle de la rage ou d'autres zoonoses ou encore la sécurité sanitaire des aliments d'origine animale et (iii) aux activités de surveillance épidémiologique y compris les analyses biologiques dans des laboratoires vétérinaires. C'est ainsi que de 2016 à 2020, l'OMSA s'est engagée à mieux définir le rôle des PPV et des spécialistes non vétérinaires, en s'attachant notamment à la qualité de leur formation initiale et continue. L'OMSA a ainsi développé des [recommandations sur les compétences des PPV](#), ainsi que des [Lignes directrices pour le cursus de formation des PPV](#). Cet engagement sur le renforcement des compétences des PPV en vue de leur intégration dans les réseaux de professionnels de santé animale, s'est traduit par le lancement de plusieurs projets, dont celui financé par l'Agence Française de Développement (AFD) intitulé « Professionnalisation des Paraprofessionnels Vétérinaires (P3V) » dans deux pays pilotes, à savoir le Sénégal et le Togo.

### 1.2 LE PROJET P3V

Le projet P3V, d'une durée de quatre ans, a pour objectif global d'améliorer l'accès à des services vétérinaires de qualité pour les éleveurs d'Afrique francophone. Trois objectifs spécifiques structurent les trois composantes opérationnelles du projet, il s'agit de :

- i. la mise en place d'un cadre institutionnel permettant un développement harmonieux et cohérent des différentes professions de la santé animale (notamment, vétérinaires et paraprofessionnels vétérinaires/PPV) grâce à un cadre juridique et un système de contrôle efficaces (composante 1) ;
- ii. le renforcement des compétences des PPV, aussi bien par la formation continue, que par la formation initiale (composante 2) ;
- iii. le développement d'un environnement socio-économique permettant une insertion professionnelle et une intégration durable des PPV dans le réseau de professionnels de santé animale (composante 3).



Pour aboutir à ces objectifs, il est prévu entre autres l'accompagnement à l'insertion des jeunes diplômés PPV et leur suivi en prenant en compte la dimension genre. Par exemple, un des indicateurs clés du projet P3V est de déterminer le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation professionnelle initiale (de type PPV dans les établissements partenaires), y compris sous forme d'indicateur sexo-différencié.

Ces 3 composantes principales sont complétées par deux autres composantes :

- une composante relative à la phase diagnostique et dont l'objectif est de définir et de proposer aux pays pilotes une stratégie nationale et un plan d'action pour renforcer le réseau de professionnels de santé animale (composante 0) ;
- une composante consacrée au management du projet (composante 4).

L'OMSA est le maître d'œuvre du P3V. Le bureau de la Représentation régionale pour l'Afrique (RRAF) à Bamako est responsable de la mise en œuvre du projet, en lien avec le Service de renforcement des capacités (SRC) et le service des engagements et des investissements (EID) au siège de l'OMSA à Paris. Ces trois départements travailleront ensemble pour assurer la planification, le suivi et le reporting du projet, et seront les principaux interlocuteurs de l'OMSA dans cette activité. Le Service de renforcement de capacité est en charge de la coordination du [processus d'évaluation de la performance des Services vétérinaires \(PVS\)](#), un programme phare qui accompagne les pays membres à leur demande, à évaluer les Services vétérinaires selon des « compétences critiques » et entre autres à mettre à jour selon les normes internationales reconnues par l'OMSA leur législation vétérinaire et de ce fait améliorer les conditions de travail.

Pour garantir la mise en œuvre effective des activités, le projet P3V collabore avec des institutions qui sont des partenaires clés et qui incluent :

- l'École Inter-Etats de Sciences et Médecine vétérinaires (EISMV), notamment dans la composante 2 ;
- les Services vétérinaires et les organismes statutaires vétérinaires (OSV) ;
- les établissements de formation des PPV au Sénégal et au Togo ;
- le réseau international de formation agricole et rurale (réseau FAR), dans les composantes 2 et 3 ;
- les organisations non gouvernementales.

### 1.3 L'OMSA ET LE TRAVAIL SUR LE GENRE

Le genre est fortement pris en compte dans les objectifs de développement durable (ODD) et est important pour l'OMSA dans sa volonté de soutenir et renforcer les Services vétérinaires nationaux. Le projet P3V, en accord avec les politiques de l'AFD, souhaite s'inscrire durablement dans cette dynamique en accordant une importance particulière à la prise en compte de la dimension genre dans la mise en œuvre de ses activités. En effet, les femmes et les jeunes (par définition de l'AFD, moins de 25 ans) sont une cible privilégiée tant pour la formation des PPV que pour l'accompagnement à l'insertion professionnelle. A titre d'exemples, on note parmi les indicateurs de redevabilité de l'AFD dans le cadre du projet P3V : (i) le nombre de personnes bénéficiant d'une formation professionnelle, y compris sous forme d'indicateur sexo-différencié ; (ii) le nombre de jeunes ayant bénéficié d'une formation professionnelle initiale de type PPV dans les établissements partenaires du projet, y compris sous forme d'indicateur sexo-différencié et (iii) le nombre de jeunes formés avec une insertion professionnelle.

Au niveau organisationnel, l'OMSA s'est récemment engagé à mieux intégrer une perspective genre. Il est ainsi souhaité l'inclusion du genre dans l'activité globale de l'OMSA et sa promotion auprès des membres de l'organisation. L'analyse du genre dans des projets phares de l'organisation, tel que le projet P3V, permettra de développer et de piloter des méthodologies pertinentes au travail de l'organisation. La mise en œuvre du projet P3V permettra de collecter des informations sexo-différenciées et d'identifier les freins sur l'accès des femmes aux formations et aux services des professionnels vétérinaires. En cohérence avec l'objectif global du P3V, la prise en compte du genre dans les activités contribuera à améliorer l'accès et réduire les inégalités femmes-hommes. Ces efforts seront accompagnés par un travail de réflexion et de capitalisation avec les équipes concernées.



#### 1.4 OBJET DE L'APPEL A EXPRESSION D'INTERET

L'OMSA recherche un/e consultant/e ou un consortium capable d'accompagner sur le long terme les équipes en charge du projet pour assurer un suivi-évaluation robuste, incluant une prise en compte spécifique du genre.

#### 1.5 SEUIL DE LA PROCEDURE

Conformément aux procédures internes de l'OMSA, le seuil de passation des appels à expression d'intérêt est inférieur à 100 000 euros. Toute offre financière dont le montant égal ou excède 100 000 euros sera immédiatement éliminée.

Le budget alloué à ce projet n'est pas communiqué aux soumissionnaires. Il est attendu des soumissionnaires qu'ils soumettent la meilleure offre financière estimée convenable.

## 2. DEVOIRS ET RESPONSABILITES

### 2.1 OBJECTIFS ET ACTIVITES DE LA MISSION ET ETENDUE DE LA PRESTATION

L'objectif global de cette consultation est d'accompagner l'équipe du projet P3V et ses partenaires, dans la définition et l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi-évaluation pour le projet, d'assurer une prise en compte du genre dans les activités du projet et de fournir un processus d'apprentissage et de capitalisation au projet et à l'OMSA. Le dispositif de suivi-évaluation devra s'inscrire dans une logique d'apprentissage continu en incluant la dimension genre.

Les activités spécifiques de cette consultation sont les suivantes :

#### I. Suivi, évaluation et apprentissage

- a) Evaluer les besoins de l'équipe du projet et de ses partenaires en termes de pratiques de suivi-évaluation et apprentissage continu, d'outils de collecte de données et de reporting, et identifier les capacités à renforcer pour y répondre. Ceci inclura des entretiens avec l'équipe projet, une relecture de la documentation du projet (ex. rapport annuel, manuel de procédures, rapports d'experts). Il y aura aussi une revue de la matrice existante de suivi évaluation (la description des indicateurs, y compris sexo-différenciés) et leur plan de suivi (moyens de vérification, méthodes de calcul, outils, fréquence, responsable, etc.) et des méthodes de collecte de données employées par le projet.
- b) Appuyer le projet P3V à revoir son plan de suivi-évaluation afin d'assurer qu'il soit coconstruit avec les parties prenantes du projet. Ce travail inclura pour chacun des pays (Sénégal et Togo) une mission [à combiner potentiellement avec *l'activité II. a)*] et des discussions avec les partenaires sur une clarification des objectifs et définitions de « succès » du projet, une exploration des possibles améliorations dans les approches de suivi, et une co-construction d'un plan d'évaluation continue du projet et d'une feuille de route pour sa mise en œuvre.
- c) Renforcer les capacités de l'équipe du projet et des partenaires (ex. services vétérinaires nationaux, établissements de formation des PPV, etc.) afin de promouvoir une culture de gestion des connaissances/expertises et une culture d'apprentissage continu. Cela pourra se faire entre autres à travers l'organisation d'ateliers sur les bonnes pratiques et leçons apprises, la production de rapport de capitalisation d'expérience, et un plan de capitalisation, etc.

#### II. Dimension genre – projet P3V

- a) Réaliser une analyse genre pour le Sénégal et le Togo en faisant ressortir, sur la base des résultats d'un état des lieux (revue de la littérature, entretiens et groupe de discussion, collaboration avec partenaires et autres experts, etc.), les contraintes et barrières, les besoins, les attentes spécifiques au genre dans l'accès aux services de santé animale, aux professions vétérinaires, avec un accent particulier sur les femmes et les jeunes ;
- b) Contribuer à l'élaboration d'une stratégie nationale de renforcement du réseau de professionnels de santé animale des pays d'intervention du projet P3V (Sénégal et Togo) en proposant et développant un axe stratégique genre (à travailler lors des ateliers de coordination nationale et/ou en réunion additionnelle) ;



- c) Accompagner l'équipe du projet et les partenaires pour identifier et mettre en œuvre des approches pour développer les conditions favorables à la participation des femmes, en lien avec la stratégie nationale [activité II. b)] dans (i) le parcours de formation et (ii) le parcours et l'insertion professionnels (secteurs publics et privés) ; (iii) l'accès aux services vétérinaires pour les éleveurs et éleveuses.

### III. Dimension genre - Capacité organisationnelle de l'OMSA

- a) Renforcer les capacités des équipes régionales et du Service de renforcement des capacités (SRC) de l'OMSA par la sensibilisation/formation et coaching pour une meilleure prise en compte des questions de genre dans le cadre de l'élaboration et la mise en œuvre des projets et dans la conduite du processus PVS de l'OMSA ;
- b) Contribuer aux capacités et aux actions de communication de l'OMSA sur les thématiques en lien avec le genre, notamment sur l'inclusion et l'autonomisation des femmes et des jeunes.

## 2.2 RESULTATS ATTENDUS ET LIVRABLES

Activités	Livrables	Date de remise (prov.)	Nbre de jours de travail (prov.)
<u>I. Suivi, évaluation et apprentissage</u>			
I. a)	Evaluation des besoins et des capacités du projet P3V et de ses partenaires à travers une mission, des discussions avec l'équipe et relecture des documents de projet. Cette évaluation portera sur les pratiques de suivi-évaluation et apprentissage continu, d'outils de collecte de données et de reporting. A l'issue de cette étude, le consultant fournira un rapport de maximum 10 pages incluant des recommandations	15/02/23	<i>Jours comptés sous II.a</i>
I. b)	Un plan d'apprentissage et d'évaluation continue du projet, qui implique la participation des parties prenantes du projet P3V avec un plan et une méthodologie co-construits avec les partenaires	25/05/23	14
I. a) et II. a)	Une feuille de route de mise en œuvre (au-delà du projet) codéveloppée avec les parties prenantes	15/07/24	8
I. c)	Organiser et animer deux ateliers de formation (un au Sénégal et un au Togo) au profit de l'équipe du projet et de ses partenaires, sur les approches à adopter pour la mise en œuvre effective du plan de suivi-évaluation ( <i>potentiellement lors de la réunion annuelle de coordination du projet dans chaque pays en 2023</i> )	30/08/23	10
<u>II. Dimension genre – projet P3V</u>			
II. a)	Un protocole d'étude pour l'analyse genre du projet P3V : démarche méthodologique et chronogramme de mise en œuvre, en collaboration avec parties prenantes et autres experts du projet	31/12/22	7
II. a)	Sur la base du protocole validé par l'équipe projet, réalisation de l'analyse genre et rapport d'étude	15/03/23	25
II. b)	Participer au processus d'élaboration de la stratégie de renforcement du réseau de professionnels de santé animale du Sénégal et Togo en proposant un axe stratégique prenant en compte la dimension genre (dont, participation aux ateliers de coordination)	30/08/23	8
II. b) et II. c)	Accompagnement (coaching/formation) de l'équipe et des partenaires pour développer les conditions favorables à la participation des femmes dans (i) le parcours de formation et (ii) le	15/07/24	20



	parcours professionnel dans le domaine vétérinaire (iii) l'accès aux services vétérinaires pour les éleveurs et éleveuses		
<b>III. Dimension genre - Capacité organisationnelle de l'OMSA</b>			
III. a)	Discussions/entretiens, revue de documentation et accompagnement (ex. ateliers, réunions, formation) des équipes régionales de Bamako	15/07/24	12
III. a)	Discussions/entretiens, revue de documentation et accompagnement (ex. ateliers, réunions, formation) du Service de renforcement des capacités et autres services pertinents	15/07/24	15
III. a) et III. b)	Recommandations et capitalisation	15/07/24	7
<b>IV. Autres livrables</b>			
I. b), II. a) et II. b)	En collaboration avec l'équipe projet, rédiger des messages clés sur le genre destinés aux publics cibles de l'OMSA (Membres, partenaires, bailleurs, etc.)	31/12/23	2
II. a)	Synthèse des résultats de l'analyse genre sous la forme d'un article pour publication dans un outil de communication de l'OMSA	30/09/23	1
	Présentations et rapport synthétique aux ateliers de coordination de projet de 2023 et 2024 au Sénégal et au Togo (4 ateliers en tout) sur les résultats du suivi, évaluation et apprentissage du projet ainsi que sur le genre	15/07/23 et 15/07/2024	8
	A la demande de l'OMSA, participation virtuelle ou en présentiel à des ateliers ou réunions pertinentes pour le projet, ex. commission régionale, conférences, etc.	15/07/2024	8
	Rédiger et présenter à l'OMSA une présentation finale (Word et PowerPoint) du travail accompli, des recommandations et points de capitalisation clés	15/07/2024	5
	Total		150

### 3. FORMATION ET EXPERIENCE

Les candidats souhaitant postuler devront au moins justifier des compétences et expériences suivantes :

- a) Spécifiques à l'expertise en suivi-évaluation
  - Avoir une formation universitaire minimum Bac + 4 en Sciences sociales et économiques, genre, suivi & évaluation, démographie ou autres disciplines connexes ;
  - Au moins 5 ans d'expérience avec des références pertinentes dans le suivi et l'évaluation de programmes, si possible dans le domaine du développement rural ;
  - Compétences et expérience solides dans plusieurs aspects de la gestion du cycle de projet - Conception et développement, notamment le suivi et l'évaluation ;
  - Compétences avec les outils d'analyse qualitative et quantitative ;
  
- b) Spécifique à l'expertise genre
  - Avoir au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans les approches sensibles au genre dans les projets de coopération internationale ou rurale ;
  - Avoir une expérience solide dans l'accompagnement pour la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation d'une approche sensible au genre ;





- Une expérience de travail avérée dans le domaine de l'égalité et inclusion femmes-hommes dans la région ouest africaine ainsi qu'une connaissance des cultures régionales
- c) Compétences et expériences générales
- Avoir une bonne connaissance du secteur du développement rural et/ou la santé animale ou humaine en Afrique de l'Ouest ;
  - Avoir une expérience en formation ou accompagnement et coaching d'équipe ;
  - Posséder des qualités relationnelles, interculturelles et de solides compétences en communication écrite et verbale en français ;
  - La maîtrise de l'anglais oral et écrit à un niveau professionnel (pour les activités de capacités organisationnelles seulement) ;
  - Excellente capacité d'organisation et de planification ;
  - Forte conviction sur la valeur du travail participatif et collaboratif, et aptitudes et compétences pour l'écoute active et le dialogue, autant avec les bénéficiaires potentiels du projet (ex. éleveurs) qu'avec d'autres parties prenantes (ex. partenaires)
  - Maîtrise de la gestion des priorités et forte aptitude à travailler avec un minimum de supervision ;
  - Posséder de bonnes capacités rédactionnelles et analytiques ;
  - Avoir de solides aptitudes à présenter une synthèse de résultats d'enquêtes ;
  - Avoir un sens de l'initiative, de responsabilité et de créativité, capacité de trouver des solutions aux problèmes ;
  - Bonnes compétences en informatique (logiciels de traitement de texte, tableur, gestion de base de données etc.).

## 4. MODALITES DE TRAVAIL

### 4.1 ORGANISATION DU TRAVAIL

Le prestataire élaborera comme indiqué dans le tableau des livrables, un plan de travail en prenant en compte la possibilité d'effectuer des missions au Mali, en France, au Sénégal et au Togo. En tenant compte de la situation sanitaire due à la COVID-19, la mise en œuvre de cette consultation se déroulera dans la mesure du possible en format hybride avec des réunions virtuelles et des activités en présentiel telles que les missions de terrain.

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du projet P3V de l'OMSA qui l'assistera dans le déroulement de cette consultation notamment pour ce qui est de la collecte des données, l'organisation des rendez-vous pour des réunions et groupes de discussions et l'organisation des réunions de restitution des résultats préliminaires et définitifs. Aussi, le prestataire devra garantir le caractère participatif et inclusif dans la conduite de la consultation en travaillant avec les partenaires et parties prenantes du projet tels que l'EISMV, les Services vétérinaires, les établissements de formation des PPV, les collectivités territoriales, les associations de femmes intervenant dans le domaine de l'élevage, les autres experts, les ONG et projets/programmes intervenant dans le sous-secteur de l'élevage et tout autre acteur jugé important dans la conduite de la consultation.

La consultation peut être menée individuellement ou en équipe (réunie en groupement). Si le soumissionnaire est un groupement il devra :

- identifier le représentant du groupement,
- indiquer si ses membres ont une responsabilité conjointe et solidaire ou uniquement conjointe.

La durée de la consultation est de 21 mois (jusqu'à septembre 2024). Tous les documents pour répondre à cet appel doivent être rédigés en français.



#### 4.2 CALENDRIER DE PAIEMENT

- 20% du montant total de la prestation sera payé lors de la livraison du « protocole d'étude pour l'analyse genre du projet P3V » (livrable II.a) et sa validation par l'OMSA ;
- 30% du montant total de la prestation sera payé lors de la réception de tous les livrables prévus jusqu'au 25/05/2023 (cf tableau 2.2) et suivant la validation de ces livrables par l'OMSA ;
- 20% du montant total de la prestation sera payé lors de la réception de tous les livrables prévus jusqu'au 30/09/2023 (cf tableau 2.2) et suivant la validation de ces livrables par l'OMSA ;
- Le solde restant dû sera payé après réception et validation de l'OMSA de tous les livrables finaux (cf tableau 2.2).

#### 4.3 STRUCTURE DES OFFRES

Les soumissionnaires intéressés sont invités à soumettre une offre comprenant les éléments suivants :

Une "expression d'intérêt" de 4 pages maximum fournissant des informations sur la méthodologie proposée pour réaliser la prestation, y compris les sections suivantes :

- Compréhension du projet ;
  - Méthodologie générale (y compris l'approche analytique, les principales limites et les conditions préalables telles que les exigences en matière de données, les facteurs de risque, les méthodes d'assurance de la qualité, un chronogramme indicatif de travail etc.) ;
  - Profil professionnel (compétences, expériences antérieures similaires, justification de la constitution d'une équipe si nécessaire, compétences linguistiques, etc.) ;
  - Toute information supplémentaire ;
- CV maximum 3 pages contenant des informations sur les expériences connexes (pour chacun des soumissionnaires, en cas de groupement) ;
- Deux (2) exemples d'articles/travaux passés exécutés ;
- Offre financière (annexe n°1 dûment complétée et signée) ;
  - Les soumissionnaires ne doivent pas intégrer le coût des possibles missions dans leur offre financière. Si des missions sont décidées au cours de l'exécution des services, l'OMSA prendra en charge le transport (classe économique) et les perdiems selon les règles en vigueur à l'OMSA ;
- Déclaration d'intégrité (annexe 2 dûment complétée et signée).

#### 5. EVALUATION DES PROPOSITIONS ET SELECTION DU CONSULTANT

- L'OMSA procédera à l'analyse du prestataire selon les critères suivants :
- Critère technique (80%) :
  - Expertise et expériences du prestataire (40%)
  - Compréhension du contexte, méthodologie et approche technique proposée (60%)
- Critère financier (20%) sera apprécié au regard de l'annexe financière (1) à compléter.

L'OMSA peut demander aux soumissionnaires de fournir des informations complémentaires nécessaires à l'évaluation de leur offre ; les soumissionnaires seront invités à répondre par écrit.

Les soumissionnaires seront informés par courrier électronique des résultats du processus de sélection.

Dans la première phase, les soumissionnaires/équipes présélectionnés pourront être invités si nécessaire à faire une présentation en visioconférence de leur offre.





## 6. PROCEDURE ET FORMAT DE REPONSE

L'OMSA accorde une grande importance à un environnement de travail multiculturel et positif et recherche un équilibre des genres et de régions géographiques chez ses consultants internationaux.

L'OMSA accueille les offres de tous les consultants qualifiés, indépendamment de leur origine ethnique, de leur sexe, de leurs opinions ou de leurs croyances.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, veuillez transmettre votre offre en ligne avant le **12/10/2022** en cliquant sur le lien fourni ci-dessous :

[\*\*SOUSSIONNER ICI\*\*](#)

L'OMSA, en tant que responsable du traitement des données, traitera les données personnelles que vous fournirez dans votre offre aux fins de sélectionner le consultant recherché.

Les données recueillies feront l'objet d'un traitement interne pour les finalités susmentionnées et pour les actes administratifs qui en découleront. Elles seront conservées pendant la durée du contrat qui pourra nous lier, dans une archive intermédiaire pour une durée de 10 ans.

Vous avez le droit d'accéder à vos données personnelles et de les rectifier, ainsi que de demander dans certaines circonstances, leur suppression et d'obtenir leur portabilité.

Afin d'exercer vos droits, et pour toute question relative aux traitements des données, vous pouvez contacter notre consultant chargée des données personnelles à l'adresse suivante [dpo@woah.org](mailto:dpo@woah.org). Pour plus d'information, veuillez consulter notre [politique de confidentialité](#).

Pour toute autre question, vous pouvez vous adresser à [b.souley@woah.org](mailto:b.souley@woah.org)

Afin de se conformer aux obligations de publicité et d'accroître la transparence, l'OMSA publiera sur son [site internet](#) les informations suivantes concernant tout contrat qui pourrait découler de cette consultation : (i) la nature du contrat (ii) l'année d'attribution (iii) le nom et localité du consultant ; (iv) titre et objet des services fournis et (v) le montant du présent accord. L'OMSA ne divulguera ni ne publiera d'informations qui pourraient raisonnablement être considérées comme confidentielles ou sous propriété intellectuelle.

## 7. ANNEXES

1. Annexe 1 Offre financière (dûment complétée et signée)
2. Annexe 2 Déclaration d'intégrité (dûment complétée et signée)